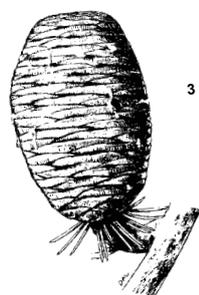
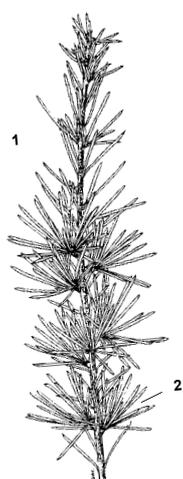


Le Cèdre de l'Atlas

Une essence pour s'adapter aux changements climatiques

Un intérêt paysager, mais pas seulement,
Joël Perrin © CNPF



Flore forestière française Tome 1,
nouvelle édition, CNPF-IDF

Originaire des montagnes de l'Atlas au Maroc et en Algérie, de 1400 à 2200 mètres, il été introduit en France en 1862. Le cèdre est rustique, et en conditions de milieux difficiles il peut : montrer une productivité intéressante, donner des individus bien conformés et un bois de qualité, durable. Très apprécié en outre pour son intérêt paysager, il est pour le moment indemne de problème sanitaire grave.

Comment le reconnaître ?

Le Cèdre de l'Atlas est caractérisé par :

- Port pyramidal s'étalant en forme de table à l'âge adulte ;
- Rameaux longs nettement pubescents ;
- Aiguilles vertes à glauques groupées en touffes ;
- Cônes dressés ovoïdes et cylindriques.

Propriétés et emplois

Son bois odorant a une durée de vie très importante car il est résistant aux moisissures et aux termites comme en témoignent les temples du Moyen-Orient et de l'Inde. Excellent bois d'œuvre aux propriétés mécaniques élevées (sauf la résistance aux chocs) ; présente une densité élevée et un faible retrait. Il se déforme peu au séchage. C'est un bon bois de menuiserie (intérieure et extérieure) et d'ébénisterie. Il peut être tranché pour le placage.

Les autres cèdres

Ils sont essentiellement utilisés dans les parcs en ornement. Leur installation n'est conseillée qu'en expérimentation en test comparatif avec d'autres essences.

Le cèdre du Liban (*Cedrus libani*)

Ce cèdre, originaire du Moyen-Orient, est abondant en Turquie mais aussi présent au Liban et en Syrie. En France, il est surtout présent dans les parcs à l'état isolé. Il est adapté aux terrains calcaires. La distinction entre cèdre du Liban et

cèdre de l'Atlas n'est pas aisée. Aujourd'hui, il n'existe pas de provenance française sélectionnée pour le cèdre du Liban. Liban. Seules les provenances turques du Taurus oriental sont sélectionnées. Il est plus sensible aux gelées tardives.

Le cèdre de l'Himalaya (*Cedrus deodara*)

Originaire de l'Ouest de l'Himalaya, ce cèdre présente une bonne croissance mais est plus sensible à la sécheresse et aux gelées tardives que le cèdre de l'Atlas.



Belle plantation de cèdre de l'Atlas,
Sylvain Gaudin © CNPF

Caractéristiques écologiques

Largement utilisé dans les forêts du quart sud-est de la France depuis son introduction en 1862, il a fait la preuve de son adaptation dans une partie de la région méditerranéenne dont le climat risque à l'avenir de concerner une part grandissante du territoire français. Il fait partie des essences intéressantes pour l'adaptation au changement climatique supportant notamment les fortes sécheresses et les conditions hydriques irrégulières.

Caractéristiques pédologiques

Cantoné souvent sur les stations difficiles calcaires, il tolère une large gamme de pH en évitant les sols trop acides. Essence de demi-lumière, il peut résister à des températures jusqu'à -23°C mais ne supporte pas les gels printaniers. Par contre, il n'est pas adapté aux sols à texture très argileuse et aux sols hydromorphes. Son système racinaire lui permet de prospecter des sols superficiels à condition que la roche soit fracturée.

40
Mètres

C'est la hauteur que le Cèdre de l'Atlas peut atteindre dans son aire d'origine.

Adéquation climatique

Assez résistant au feu, son bois cassant rend toutefois le cèdre sensible au vent et à la neige lourde (bris de cime et de branches). Lorsqu'il a pu s'enraciner profondément, il est moins sujet au risque de chablis. Les vents froids ou secs peuvent aggraver l'effet du gel ou de la sécheresse. La litière de cèdre, formée d'aiguilles courtes, est assez compacte et peu inflammable. Les peuplements, surtout s'ils sont fermés, sont peu combustibles et constituent des freins efficaces à la propagation du feu. Il se régénère très bien à partir d'une trentaine d'années.

Planter et gérer

Bien choisir ses plants

Plants en mottes, le plus souvent 400 cm³. Il faut préférer des plants vigoureux de quelques mois à un an maximum (1-0 G) pour éviter les déformations racinaires.

Provenances recommandées

Trois peuplements forestiers situés en région méditerranéenne ont été inscrits en catégorie testée (étiquette bleue) et retenus pour leur supériorité de croissance : **CAT-PP-001 (Ménerbes)**, **CAT-PP-002 (Mont Ventoux)** et CAT-PP-003 (Saumon), et une provenance française en catégorie sélectionnée (étiquette verte) : CAT 900 France.

Plants de qualité et bonne préparation du terrain sont des gages de réussite

L'élagage dans les plantations de cèdre est un gage de qualité pour l'avenir,
René Sabatier © CNPF

Préparation du terrain

Elle doit être soignée, par labour en bandes avec **sous-solage** ou **potets travaillés** à la mini-pelle. Les mottes doivent être humides. Les plants sont installés à la densité minimale de **1100 tiges/ha** et légèrement tassés au pied. Les mottes sont recouvertes de terre pour éviter qu'elles ne se dessèchent (effet mèche).

Règles de sylviculture

- Dégagements localisés et répétés les premières années car le démarrage des plants est lent.
- Au stade 8 à 9 mètres, choisir **d'élaguer les branches vertes jusqu'à 3 mètres, 200 à 300 tiges/ha**. Les arbres ayant poussé à faible densité ou n'ayant pas été élagués ont de grosses branches. Ils produisent un bois de moins bonne qualité, beaucoup plus noueux et hétérogène.
- Au stade de 12 à 15 mètres, **1^{ère} éclaircie sélective** ramenant la densité entre 600 et 800 tiges/ha et poursuivre l'élagage sur 6 mètres des 150 tiges à 200 tiges d'avenir / ha.
- Les éclaircies suivantes peuvent être **fortes et précoces** car la largeur de cerne n'est pas un facteur qui affecte la densité du bois de manière réchibitoire. La vitesse de croissance influe peu sur la qualité du bois. Elles se feront à rotation de 8 à 12 ans avec des prélèvements de l'ordre de 20% à 30%.
- L'âge d'exploitabilité varie entre 60 et 120 ans en fonction des conditions stationnelles et du dynamisme de l'itinéraire de gestion choisi.



Fiche Technique Gestion
N°17 « Élagage / Éclaircie des résineux »



Aspects sanitaires

Le cèdre est peu sensible aux problèmes sanitaires.

Sécheresse

La tolérance du cèdre à la sécheresse réside essentiellement dans sa capacité à puiser l'eau en profondeur via son système racinaire. Le cèdre peut réagir à la sécheresse en interrompant sa croissance en longueur, ou en diminuant la taille de ses aiguilles et donc son évapotranspiration. Comme chez d'autres espèces (pin sylvestre, épicéa commun), la sécheresse peut donner lieu à des nécroses cambiales qui provoquent des écoulements de résine le long du tronc. Elles peuvent ensuite cicatriser.

Gibier

Le cèdre est sensible aux dégâts de gibier : lapin, chevreuil et cerf (écorçage). Il faut donc envisager la pose de protection individuelle ou de clôture.

Hylobe

Ce petit charançon se développe dans les souches de résineux récemment coupés et se nourrit de l'écorce des jeunes plants. Lorsque le reboisement intervient après une coupe rase de résineux sur la parcelle ou à proximité, il convient **d'attendre 2 étés avant de planter** (ou broyer les souches) afin de limiter le risque d'infestation. Seul un traitement phytosanitaire curatif homologué peut être mis en œuvre, s'il est justifié par de fortes attaques sur des jeunes plants.

Autres problèmes biotiques

En situation sanitaire difficile du fait d'une inadaptation du cèdre à son environnement (sol ou climat), on peut citer : l'armillaire et les scolytes, qui posent surtout des problèmes dans les peuplements dépérissants, le champignon *Sphaeropsis sapinea*, qui peut infecter l'arbre par les jeunes pousses ou plus souvent par une blessure. En mélange avec des pins, des nids de processionnaire du pin sont observés sans conséquence majeure.



Les protections individuelles pour éviter les dégâts, Olivier Martineau © CNPF

Retrouver la collection complète des fiches techniques Essences et Gestion du CNPF IFC sur www.ifc.cnpf.fr



Soutien financier obtenu de la région Centre-Val de Loire et de l'Union Européenne. Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Rédacteurs : Bruno Jacquet & Raphaël Trembleau
Relecteurs : Virginie Le Mesle & Alain Colinot
Coordination : Léa Boubet et Augustin Bouthenet
Conception Graphique : **Sifflo**.
Impression : Prévost BBV

Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement

Septembre 2023
2^{ème} édition

